

Les infos DU DIX

Le journal municipal

n°52 - Printemps/Été 2025

Logement et environnement au cœur de l'action dans le 10^e



30^e édition des Voix sur Berges
Dimanche 29 juin 2025 de 13h à 20h – Berges du canal Saint-Martin

Le 10^e engagé pour un habitat durable et accessible à toutes et tous

P.4-5

Oui à la végétalisation et à la piétonnisation : retour sur la votation du 23 mars

P.8

Embarquement immédiat pour un été culturel et sportif dans le 10^e !

P.11

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



— @mairie10paris —



les élus *du dix*

Maire du 10^e arrondissement ALEXANDRA CORDEBARD

Adjoint·e-s à la Maire

ÉRIC ALGRAIN

Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan Climat - Énergie

PAULINE JOUBERT

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancry

SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

THOMAS WATANABE -VERMOREL

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles / Terrage

ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Conseiller·ère-s de Paris

RÉMI FÉRAUD

Conseiller de Paris,
Sénateur de Paris

LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

SYLVAIN RAIFAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

PAUL SIMONDON

Adjoint à la Maire de Paris délégué dans le 10^e à l'Urbanisme

LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

DOMINIQUE VERSINI

Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Conseiller·ère-s d'arrondissement

ENORA BRETON

Conseillère d'arrondissement, déléguée au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'Intégration

ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion. Référent Europe

PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

PHILOMÈNE JUILLET

Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement



L'agenda *du dix*

Samedi 7 juin, à partir de 19h
Nuit Blanche

Mercredi 11 juin, 19h30
Conseil de quartier Louis Blanc/Aqueduc
Rue aux écoles Aqueduc (lieu à confirmer)

Samedi 14 juin, 14h-19h
La P'tite Istanbul en fête
Rue de Metz

Dimanche 22 juin, 9h30-18h
Les Rencontres sportives du 10^e
TEP Agnes Tirop,
8 rue Georg Friedrich Haendel

Mardi 24 juin, 17h-21h
Inauguration festive du jardin du Chalet
18, rue du Chalet

Dimanche 29 juin, 13h-20h
30^e édition des Voix sur berges
Berges du canal Saint-Martin

Vendredi 4 juillet, 19h
Inauguration du Chamôdix,
la ressourcerie participative du 10^e
20, rue Philippe de Girard

Samedi 5 juillet
Lancement de Paris Plages 2025

Dimanche 6 juillet, 13h-17h
Lancement des baignades estivales
dans le canal Saint-Martin
Bassin des Récollets,
116 quai de Jemmapes



VOTRE MAIRIE CHANGE D'HORAIRE !

Tous les mardis, l'ensemble des services à la population ouvrent désormais leurs portes à 10h30 au lieu de 8h30. Les autres horaires demeurent inchangés. Merci pour votre compréhension.

vos services *en mairie*

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin, 75010 Paris

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h30-17h (nocturne le jeudi jusqu'à 19h30)

Mardi : 10h30-17h

Samedi : 9h-12h30 (*État civil uniquement*)



Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacteur la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00

Courriel : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 10 10

Bureau des Affaires générales et des Élections

1^{er} étage, escalier B

Tél. : 01 53 72 10 10

Pendant les travaux

Antenne logement

Salle des fêtes, 2^e étage, côté escalier B

Tél. : 39 75

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A

Tél. : 01 42 08 32 85

Courriel : cde10@cde10.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-17h

Vendredi : 8h30-12h



Pendant les travaux

État civil

Salle des fêtes, 2^e étage, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 10 00

Titres d'identité

Salle des fêtes, 2^e étage, côté escalier A

Du lundi au vendredi uniquement

(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous
en ligne est obligatoire

pour les CNI et les passeports,

à l'adresse suivante :

teleservices.paris.fr/rdvtitres.

Une question ? Composez le 39 75.

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

Les *infos* DU DIX

n°52 - Printemps/été 2025

Direction de la publication : Alexandra Cordebard - **Rédaction en chef** : Paul Lorenté - **Rédaction** : Carol Menville - **Crédits photographiques** : Grégoire Avenel, Mathieu Delmestre, Lisa Le Baron, Carol Menville et Thierry Rondol/MA10 ; Guillaume Bontemps et Joséphine Brueder/Ville de Paris ; Nicolas Deshoulières et Tristan Jouanneau/Conservatoire Hector Berlioz ; Histoire & Vies du 10^e ; Groupe Legendre ; Marion Gronier ; Mert Sahin - **Réalisation** :  agence-bolivie.fr - **Impression** : Imprimerie de Compiègne - **Journal municipal**, Journal municipal, imprimé à 52 500 exemplaires sur papier PEFC - **Distribution** : Champar.



LE TRI
+ FACILE



BIG
LE TRI



Retrouvez ce journal sur le site
de la Mairie du 10^e, en version
consultable et téléchargeable :
www.mairie10.paris.fr

l'édito de la maire



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e arrondissement

 alexandra.cordebard

 @ACORDEBARD

 @alexandracordebard

 @alexandra-cordebard

 @alexandracordebard

Chères habitantes, chers habitants du 10^e,

L'arrivée des beaux jours est toujours un enchantement partagé, qui voit reflourir nos rues et nos jardins. Cette année plus que jamais, grâce aux transformations entreprises depuis 2020, le printemps marque dans tous les sens du terme le renouveau de la nature, dont la place n'a de cesse de se renforcer à travers nos quartiers.

Du jardin du Chalet agrandi à la place du Buisson Saint-Louis piétonnisée, de l'avenue de Verdun réaménagée à la forêt urbaine de la place du Colonel Fabien : autant de projets qui font la part belle à la végétalisation pour rendre notre arrondissement plus respirable, adapté à la réalité du changement climatique.

Ces aménagements reflètent la volonté des habitantes et des habitants, qui l'ont clairement exprimée lors de la dernière votation. Dans le 10^e, vous avez ainsi voté à près de 83 % POUR végétaliser et rendre piétonnes 500 nouvelles rues dans Paris, soit le score le plus élevé de tous les arrondissements parisiens. S'inscrivant dans le nouveau Plan Biodiversité adopté par la Ville, ces transformations illustrent ce que peut la démocratie locale lorsqu'elle est portée par une vision d'avenir et construite au plus près de la réalité des territoires par les mairies d'arrondissement.

Aujourd'hui, ce lien de proximité qui permet aux maires d'arrondissement de répondre concrètement aux attentes de leurs administrés est menacé par le projet de réforme de la loi dite PLM, qui régit le mode de scrutin à Paris, Lyon et Marseille.

Propreté, sécurité, logement, urgence sociale : autant de prérogatives aujourd'hui accordées aux mairies d'arrondissement grâce à la territorialisation de l'action publique parisienne voulue par Anne Hidalgo, et qui pourraient être de nouveau centralisées si la réforme était adoptée, à rebours des besoins propres à chaque quartier de la capitale.

Face à l'instabilité politique de notre pays, les arrondissements incarnent un échelon de proximité essentiel pour permettre aux Parisiens d'être entendus et écoutés. C'est pourquoi mon équipe et moi-même nous opposons résolument à cette réforme inepte, établie dans l'urgence et sans concertation aucune.

Soyez assurés que nous continuerons à tout mettre en œuvre pour concrétiser les engagements qui sont les nôtres depuis 2020 et faire du 10^e un arrondissement toujours plus durable, juste et solidaire. Un arrondissement où il fait bon vivre, et où l'accessibilité du logement reste une de nos priorités afin d'offrir à toutes et tous un habitat digne.

Nous continuerons aussi à entretenir ce lien précieux qui nous unit, et que nous célébrerons tout l'été grâce à une riche programmation sportive et culturelle, imaginée pour vous dans l'esprit des Jeux de Paris qui nous ont tant fait vibrer l'an dernier.

Fidèlement,
Alexandrabard

Alexandra Cordebard

Dans ce numéro

P. 4-5 : DOSSIER

Le 10^e engagé pour un habitat durable et accessible à toutes et tous

P. 6 : POLITIQUE DE LA VILLE

Les quartiers populaires au cœur de l'action municipale

P. 7 : ENVIRONNEMENT

Plan Biodiversité 2025-2030 : la Ville de Paris engagée pour préserver le vivant

P. 8-9 : DÉMOCRATIE LOCALE & PARTICIPATION CITOYENNE

Retour sur la votation du 23 mars

Réforme de la loi « PLM » : quels enjeux et quelles conséquences réelles ?

P. 10 : COMMERCE & VIE DE QUARTIER

Le Testeur de commerce souffle sa 10^e bougie !

Plongez dans les « Couloirs de ma ville »

P. 11 : VIE DE QUARTIER

Embarquement immédiat pour un été sportif et culturel dans le 10^e

P. 12-13 : CULTURE & MÉMOIRE

Le conservatoire Hector Berlioz

Parcours Mémoires : sur les traces des femmes combattantes du 10^e

P. 14-15 : TRIBUNES POLITIQUES

P. 16 : HISTOIRE & VIES DU 10^e

Jeanne Christophe, histoires d'une vie

LE 10^e ENGAGÉ POUR UN HABITAT DURABLE ET ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

Depuis 2020, la Mairie du 10^e fait de la création de nouveaux logements sociaux l'une des priorités de son action afin d'offrir un habitat digne et accessible à toutes celles et tous ceux qui souhaitent vivre dans notre arrondissement. Coup de projecteur sur nos actions concrètes pour rendre le 10^e à ses habitants.

Réhabilitation : pour faire rimer logement avec environnement

À ce jour, **plus de 1 000 nouveaux logements sociaux ont été votés et financés**, et 400 d'entre eux ont été livrés rien que depuis le début de l'année 2025 : rue Legouvé, rue du Faubourg Saint-Denis, rue Alibert ou encore rue La Fayette. Conformément au Plan local d'urbanisme bioclimatique, qui fait de la démolition une exception, ces projets privilégient **la réhabilitation et/ou la rénovation, dans une logique de sobriété énergétique**. Celle-ci est au cœur de la conception et se retrouve jusque dans les matériaux utilisés afin de proposer des **logements de qualité qui soient également respectueux de l'environnement**.

Outre les projets livrés ces derniers mois et présentés dans le précédent numéro des *Infos du Dix* (immeuble Paris Magenta, résidence pour femmes victimes de violences...), d'autres **chantiers ambitieux et innovants sont aujourd'hui en cours ou s'apprentent à démarrer**.

Une pension de famille intégralement rénovée rue de Nancy

Situé au numéro 10 de la rue, cet ensemble immobilier, constitué d'un premier bâtiment des années 1930 et d'un autre datant de la fin du XIX^e siècle, fait actuellement l'objet d'une **réhabilita-**

tion complète avec surélévation en vue d'abriter **17 logements**, destinés à des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire. Avec sa **toiture équipée de panneaux photovoltaïques**, il offrira à terme un confort optimal à ses résidents tout en permettant de réduire les factures énergétiques. Ce projet portera à **7 le nombre de ces structures dans le 10^e** qui permettent aux plus précaires d'accéder à un logement stable, **première étape essentielle vers la réinsertion**. Livraison prévue en juin 2025 !

Une nouvelle vie pour le garage automobile Peugeot

Autre chantier d'ampleur : **la réhabilitation de l'ancien garage automobile** situé à l'angle des rues du Terrage et Faubourg Saint-Martin. Ce projet, qui permettra d'ici 2027 de **créer 86 logements sociaux**, illustre la volonté à l'œuvre dans notre politique d'urbanisme et de logement : **conjuguer respect environnemental et mixité sociale** en luttant contre la spéculation immobilière.

À l'opposé du projet initial, qui prévoyait d'en faire un hôtel de luxe et auquel la Mairie du 10^e s'est fermement opposée avec le soutien des habitants et des associations de quartier, **ce lieu d'exception verra donc à terme s'installer plus de 85 familles ainsi que deux commerces de proximité** pour participer au dynamisme du quartier. Constituée de grands plateaux et de généreuses hauteurs sous plafond, la structure d'origine



sera conservée et les murs mitoyens seront rénovés afin de **limiter l'impact environnemental du projet**, lequel contribuera aussi à **renforcer la place de la nature en ville** grâce à l'aménagement de **trois cours végétalisées**. Le bâtiment, qui fera l'objet d'une surélévation légère parée de bois, a été pensé pour **s'inscrire harmonieusement dans le quartier** en proposant un prolongement contemporain à la diversité des architectures qui l'environnent, et il offrira à ses futurs résidents des logements traversants, baignés de lumière naturelle. Coup d'envoi des travaux prévu en **juin 2025 !**

Le saviez-vous ?

La reconversion des planchers permet de **réduire les émissions de dioxyde de carbone d'environ 40 %**. Un chiffre loin d'être insignifiant quand on sait que chaque mètre carré de plancher neuf génère près de 500 kilos de CO₂ !



infos+ Envie d'en savoir plus sur ce projet et le calendrier prévisionnel des travaux ? Rendez-vous le **mercredi 18 juin 2025 à 18h30 au 178 rue du Faubourg Saint-Martin** pour une réunion publique d'information aux riverains. Une question, une doléance ? Écrivez à faubourgssaintmartin@groupe-legendre.com.

**LES CHIFFRES-CLÉS
DU LOGEMENT DANS
LE 10^e DEPUIS 2020**



559

Logements sociaux livrés



1 195

Logements sociaux rénovés ou en cours de rénovation



970

Logements privés ayant bénéficié des aides de la Ville de Paris pour la rénovation



850 M€

Budget 2025 (soit une hausse de 100 %)



Priorité rénovation pour les quartiers populaires du 10^e

Paris compte aujourd'hui 25 % de logements sociaux, contre 13 % en 2001, et s'est fixé comme objectif d'atteindre 40 % d'ici 2035.

Parallèlement aux projets de création de nouveaux logements qui permettront de concrétiser cette ambition, **la Ville accompagne les bailleurs sociaux dans la rénovation environnementale de leur patrimoine**, conformément aux engagements pris dans le cadre de son Plan Climat.

C'est ainsi qu'a été lancé, en 2020, un vaste projet visant à rénover les **430 logements du bailleur Elogie-Siemp situés au cœur de la Grange-aux-Belles**, quartier populaire du 10^e construit dans les années 1970, lequel s'achèvera d'ici 2026. Changement des menuiseries, remplacement des ballons d'eau chaude et des fenêtres : au total, cet investissement de **15 millions d'euros** dédié à la performance énergétique et à la préservation du patrimoine aura permis de **diminuer de 65 % les factures** des locataires... et d'augmenter d'autant leur confort au quotidien !

Le 10^e pour y vivre : stop à la spéculation immobilière !

La Mairie du 10^e se mobilise, aux côtés de la Ville de Paris, pour **agir efficacement contre les logiques de spéculation** (logements vacants, résidences secondaires, meublés touristiques) qui empêchent nombre de Parisiens de se loger en réduisant le nombre d'appartements disponibles à la location. On estime aujourd'hui que **les habitations inoccupées représentent près de 30 % des logements dans le 10^e**.

Une opération de contrôle XXL a ainsi été organisée le 11 mars dernier dans le 10^e, déployée sur 7 secteurs de l'arrondissement. 15 agents de la direction du Logement et de l'Habitat (DLH) de la Ville de Paris y ont pris part, inspectant pas moins de **66 immeubles et 2 328 locaux** afin de vérifier que ceux-ci respectaient la réglementation en vigueur. Une quinzaine de dossiers d'infractions ont pu être ouverts, alors qu'on évalue à 25 000 le nombre de meublés touristiques illégaux dans la capitale. Pour mémoire, depuis janvier, les résidences principales **ne peuvent pas être louées en meublés touristiques plus de 90 jours par an**, et toute infraction est passible d'une **amende pouvant aller jusqu'à 25 000 €**.

Ces contrôles sont appelés à se renouveler dans l'arrondissement, de même que les opérations visant à **traquer les « boîtes à clés »**, désormais interdites sur l'espace public. Cette démarche a pour objectif de protéger le mobilier urbain contre les dégradations et de **lutter contre les abus** qui rendent de plus en plus de logements inaccessibles à celles et ceux qui souhaitent vivre et travailler à Paris.

Autre levier d'action pour lutter contre la spéculation immobilière : **le droit de préemption**, que la Mairie du 10^e a notamment **exercé rue Martel pour préempter un immeuble quasi entièrement laissé vacant**. Rénové en 18 mois pour un budget de près de **5,4 millions d'euros**, il sera livré courant juin et verra s'installer dans la foulée ses premiers habitants pérennes depuis de nombreuses années. D'autres immeubles ont récemment fait l'objet de préemptions à travers l'arrondissement, avenue Parmentier, rue de l'Échiquier ou encore rue des Petites Écuries, dans **l'objectif résolu de rendre le 10^e aux habitants**.



Connaissez-vous l'assurance habitation parisienne ?

Pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages, la Ville de Paris accompagne les locataires parisiens en leur proposant une **assurance habitation au meilleur prix**. Ce dispositif, développé avec l'assureur VYV Conseil, garantit ainsi une **couverture optimale aux multiples avantages** :

- franchise fixe de 120 euros ;
- couverture étendue incluant le vol, les dommages électriques et le bris de glace ;
- indemnisation en valeur à neuf pour les biens multimédias de moins de 2 ans et le mobilier de moins de 5 ans ;
- aucun critère d'exclusion lié au nombre de sinistres antérieurs.

infos+ Flashez ce QR code pour en savoir plus sur les modalités :



Les quartiers populaires au cœur de l'action municipale

Un engagement renforcé avec le Pacte parisien pour les quartiers populaires



Adopté en 2024 à la suite d'une vaste concertation avec les habitants, le **Pacte parisien pour les quartiers populaires** réaffirme une volonté politique forte de la Ville de Paris : **agir toujours plus efficacement contre les inégalités sociales et territoriales.**

Cette démarche ambitieuse élargit la politique de la ville au-delà des territoires d'intervention prioritaire identifiés par l'État, à l'aide **d'indicateurs de vulnérabilité plus nombreux et plus précis** (part de familles monoparentales, nombre de logements sur-occupés et de jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni travailleurs actifs...), lesquels permettent de mieux rendre compte des fragilités économiques et sociales qui persistent.

Les 35 quartiers établis à l'échelle parisienne, dont **2 sont situés dans le 10^e**, bénéficieront ainsi de moyens renforcés pour y déployer des actions propres à la réalité de chacun de ces territoires.

Concrètement, pour pallier le désengagement de l'État, la Ville de Paris a décidé de **dédier à ces quartiers 25 % de son Plan d'investissement**, avec une attention particulière portée à **l'éducation, la santé, l'emploi, ou encore l'accès aux droits**. Dans le 10^e, grâce à l'engagement du tissu associatif et de l'équipe de développement local, de nombreuses initiatives ont déjà vu le jour, co-construites avec les habitants, et d'autres transformations continueront à être mises en œuvre pour relever les défis de ces territoires prioritaires.

Agir au plus près des besoins des habitants

Dans le quartier **Grange-aux-Belles/Buisson Saint-Louis**, plusieurs projets d'envergure ont été réalisés ces dernières années, tels que la rénovation du terrain d'éducation physique Agnes Tirop, la création de lieux d'accueil et d'orientation dédiés aux jeunes (centres Paris Anim', Espace Paris Jeunes Belleville), ou encore l'ouverture de La Grange, espace solidaire et convivial porté par la régie de quartier.

Dans les semaines et mois à venir, **d'autres transformations se concrétiseront** pour offrir aux habitants des espaces apaisés et végétalisés à l'image du **jardin du Chalet**, agrandi et entièrement réaménagé, des **futures « cours**

Oasis » créées au sein des écoles Claude Vellefaux et Saint-Maur, ou encore de la **forêt urbaine** qui se prépare à sortir de terre place du Colonel Fabien.

Du côté du quartier **Louis Blanc/Aqueduc**, identifié depuis cette année comme le second territoire d'intervention prioritaire dans le 10^e, les évolutions sont là aussi nombreuses : **la place Jan Karski a ainsi été entièrement réaménagée**, avec l'installation d'une ludothèque de plein air, tout comme les rues Louis Blanc et Aqueduc, piétonnisées et végétalisées pour créer un **véri- table « cœur piéton »** qui réduit considérablement la place de la voiture aux abords des cinq établissements scolaires du quartier, pour la sécurité et le confort quotidien des habitants et des familles.

D'ici 2026, ce sont les **équipements de proximité qui feront peau neuve**, avec la réouverture de la

piscine Château-Landon et du Centre Paris Anim' adjacent, rafraîchi et modernisé pour permettre une meilleure accessibilité, ou encore l'ouverture du **« Kiosque citoyen »**, lieu d'accueil et d'échanges pour les habitants et les associations implanté au cœur de la Caserne.

L'action de la municipalité ne s'arrête pas là : les **appels à projets « Politique de la ville »** et **« Ville Vie Vacances »**, portés conjointement avec l'État, visent à apporter un soutien accru aux associations ancrées dans les quartiers populaires, qui jouent un rôle-clé aux côtés des habitants. En

accompagnant la mise en œuvre d'actions concrètes – **de la santé mentale à la transition écologique en passant par le soutien à la parentalité, la culture et le logement** –, ces projets incarnent l'ambition que nous portons pour les quartiers populaires de notre arrondissement.



infos+ Pour lire l'intégralité du Pacte parisien pour les quartiers populaires et découvrir les lettres adressées aux habitants concernés, flashez ce QR code.



Plan Biodiversité 2025–2030 : la Ville de Paris engagée pour préserver le vivant

Voté en avril au Conseil de Paris, le nouveau Plan Biodiversité 2025-2030 vise à **préserver et renforcer la richesse de notre patrimoine naturel**, dans la droite ligne de l'ambitieuse politique mise en place depuis 2014 pour adapter la ville au changement climatique.

Dans un contexte d'**effondrement mondial de la biodiversité**, le rôle des collectivités locales est déterminant pour réduire l'impact de l'activité humaine et enrayer ce déclin. C'est pourquoi la Ville de Paris, qui abrite près de **3 400 espèces sauvages dont 54 menacées**

d'**extinction**, a décidé de renforcer son Plan Biodiversité, élaboré pour la première fois en 2011.

Fruit d'une **large consultation auprès des habitants et de la communauté scientifique**, ce nouveau Plan vient compléter les différentes stratégies déjà déployées pour **répondre aux défis de l'urgence climatique** (Plan Climat, Plan Local d'Urbanisme bioclimatique, Plan Paris Pluie, etc.). En établissant **10 grandes priorités** à horizon 2030, dont le renforcement de la place des haies et de l'eau, il fixe un **cadre d'action précis et mesurable** pour accélérer le développement de la biodiversité dans notre ville.

Au-delà de ces actions qui seront menées dans tout Paris, **84 projets locaux ont été définis par les mairies d'arrondissement** afin de répondre efficacement aux spécificités de chaque territoire.



« Cours en fête » récompense les plus belles cours fleuries du 10^e !

Dans cette même volonté de renforcer la place de la nature en ville, la Mairie du 10^e a lancé en 2024 un événement nommé « Cours en fête », dont l'objectif est d'encourager la **végétalisation participative** en récompensant les plus belles cours d'immeuble fleuries de l'arrondissement.

Pour cette 2^e édition, **trois prix seront décernés par le jury**. Qui aura l'honneur d'être sacré cette année ? Verdict **samedi 5 juillet à 14h30** au kiosque à musique du jardin Villemain-Mahsa Jina Amini, qui accueillera la cérémonie officielle de remise des prix !

Quelles mises en œuvre concrètes dans le 10^e ?

Parmi les propositions formulées par la Mairie du 10^e, se dégagent plusieurs **projets emblématiques** qui permettront d'**accélérer significativement le développement de la biodiversité** dans notre arrondissement :

- Le **réaménagement et l'extension du jardin du Chalet**, qui rouvrira ses portes le 24 juin à l'occasion d'une inauguration festive et offrira aux riverains **400 m² de verdure supplémentaires** entre la rue du Chalet et la rue de Sambre-et-Meuse ;
- La **création d'une forêt urbaine de près de 1 800 m² place Colonel Fabien**, avec la plantation de **plus de 100 arbres** et l'aménagement de nouveaux espaces réservés aux piétons et aux mobilités douces ;
- Le **réaménagement du canal Saint-Martin**, qui va devenir un « Parc Naturel Urbain » grâce à la plantation de **52 arbres**, la végétalisation de **3 200 m² de jardinières** et la création de **10 nouveaux refuges de biodiversité**.

À ces grandes transformations, s'ajouteront de multiples projets tels que l'**aménagement de nouvelles « cours Oasis », en complément des 7 déjà créées, et le renforcement de la végétalisation verticale**, à l'image du mur végétal de l'école Pierre Bullet qui ne cesse d'enchanter les passants de la rue du Château d'Eau.

La biodiversité du 10^e à la loupe

La bergeronnette des ruisseaux, reconnaissable à son plumage jaune et gris et à sa queue qui s'agitte frénétiquement, aime à fréquenter le canal Saint-Martin. Nichant près des rivières ou canaux, ce qui reflète la qualité de ces milieux, elle se nourrit d'insectes qu'elle attrape au sol ou au bord de l'eau et peut vivre jusqu'à 5 ans. Sa préservation sur notre territoire s'inscrit pleinement dans le nouveau Plan Biodiversité 2025-2030, qui vise à faire de tout Paris un refuge pour la faune urbaine.



La végétalisation dans le 10^e



infos+ Nature & Us met plus de nature en ville et sensibilise le grand public à la biodiversité. Envie de rejoindre l'équipe ? Contactez-les à l'adresse katarina@natureandus.org

Oui à la végétalisation et à la piétonnisation : retour sur la votation du 23 mars

Organisée pour la 3^e année consécutive dans l'ensemble des arrondissements parisiens, la votation 2025 portait sur l'accélération de la végétalisation de la capitale. En complément, chaque mairie d'arrondissement avait la possibilité de soumettre au vote une question d'intérêt local. Dans le 10^e, cette question concernait le réaménagement des abords des portes Saint-Martin et Saint-Denis.



À la question parisienne « **Pour ou contre végétaliser et rendre piétonnes 500 nouvelles rues dans Paris, réparties dans tous les quartiers ?** », vous avez **voté POUR à 82,95 % dans le 10^e** (65,96 % à l'échelle de tout Paris). Prochaine étape : **l'identification de ces futures rues-jardins**, qui a démarré en avril et sera complétée par des études de faisabilité. On estime à trois ans le temps nécessaire à la mise en œuvre de l'ensemble des travaux, dont la programmation sera définie dans le courant de l'année et qui **s'inscrit pleinement dans le nouveau Plan Biodiversité de la Ville de Paris**.

Le saviez-vous ?

Depuis 2020, plus de **10 000 places** de stationnement de surface ont été supprimées et **197 rues** ont été végétalisées à travers Paris.

À la question d'intérêt local posée dans le 10^e, « **Pour ou contre la transformation des portes Saint-Martin et Saint-Denis en places végétalisées et piétonnées ?** », vous avez **voté POUR à 83,85 %**. Suite à ce très large plébiscite, un budget va pouvoir être engagé pour **lancer des études techniques**, établir des projections et analyser toutes les possibilités d'aménagements des abords des portes Saint-Martin et Saint-Denis, en lien avec l'État qui a la charge de ces monuments. L'objectif est **d'offrir un écrin de verdure à ces portes emblématiques du 10^e**, qui valorisera leur richesse patrimoniale tout en créant **un environnement plus accueillant et plus apaisé** pour les riverains.



La votation, ça marche !

La votation est un outil démocratique permettant à chaque Parisien et Parisienne de s'exprimer sur un sujet donné afin de **prendre une part active à la transformation de notre ville**.

Et ça marche ! Depuis la première votation parisienne, organisée en avril 2023, **les trottinettes en libre-service n'envahissent plus nos trottoirs**, et suite au scrutin qui s'est tenu en février 2024, **2/3 des SUV ont disparu de nos rues**.

Côté 10^e, suite au plébiscite des habitants l'an dernier qui ont voté à plus de 75 % **POUR réserver les trottoirs du boulevard de Magenta aux piétons** et créer de nouvelles pistes cyclables sécurisées sur la chaussée, **1 million d'euros a été engagé sur le budget 2025 de la Ville de Paris** pour le lancement du projet et le financement des études préalables, en lien avec la préfecture de police. La votation nous engage, et l'adhésion des habitantes et habitants constitue **un appui précieux pour mobiliser l'ensemble des équipes** qui permettront de mener le projet à bien !

La parole aux Parisiennes et aux Parisiens !

Outre la votation, de nombreux dispositifs ont été renforcés ou créés ces dernières années pour permettre aux habitants de faire entendre leur voix. **Conseils de quartier, consultations en ligne ou encore Budget Participatif** : chacun peut voir ses idées prendre vie à Paris !

En 10 ans, plus de **45 000 d'entre vous** ont participé au vote du Budget Participatif dans notre arrondissement, et la participation continue à croître d'année en année. Les **67 projets lauréats**, qui représentent depuis 2014 un **budget total de 28 millions d'euros**, ont ainsi contribué à faire du 10^e un arrondissement plus résilient et plus solidaire, pensé par et pour celles et ceux qui y vivent. **La prochaine campagne de vote sera ouverte du 4 au 23 septembre 2025 !**



infos+ Pour en savoir plus sur la participation citoyenne et contribuer à bâtir le Paris de demain, rendez-vous sur decider.paris.fr

Réforme de la loi « PLM » : Quels enjeux et quelles conséquences réelles pour les Parisiennes et les Parisiens ?

Des spécificités propres à Paris, Lyon et Marseille

Contrairement aux autres communes françaises, il n'y a pas de liste commune à l'ensemble du territoire parisien lors des élections municipales. Cette particularité, qui se retrouve à Lyon et à Marseille, découle de **la loi dite « PLM » (Paris-Lyon-Marseille), votée le 31 décembre 1982.**

Ce mode de scrutin dérogatoire dans les trois plus grandes villes françaises s'explique par leur **forte densité de population** et résulte d'une **volonté de décentralisation des pouvoirs**, dans l'objectif de renforcer la démocratie locale à travers **l'instauration d'arrondissements.**

Aujourd'hui, à moins d'un an des prochaines élections municipales, certains remettent la loi PLM en question et proposent de mettre en place **deux bulletins distincts** pour élire d'un côté les conseillers d'arrondissement et de l'autre les 163 conseillers de Paris, sur une circonscription unique à l'échelle de la capitale selon l'argument « Un Parisien = une voix ». Or une telle réforme ne ferait que créer **une nouvelle exception pour la capitale**, car :

- à Paris, comme dans toutes les communes de France, le ou la Maire est élu-e par son conseil municipal et non au scrutin direct ;
- à Paris comme dans toutes les métropoles françaises, les électeurs élisent sur un même bulletin leurs conseillers municipaux et métropolitains (dans la capitale, le nom varie mais le principe est identique) ;
- à Paris comme dans toutes les communes de France, la liste arrivée en tête du scrutin bénéficie d'une prime majoritaire de 50 %, que la réforme prévoit d'abaisser à 25 % pour Paris.

En se focalisant sur le mode de scrutin **sans définir les compétences des mairies d'arrondissement**, ce projet de réforme initialement porté par les députés Renaissance parisiens, et soutenu par le gouvernement, présente de **nombreuses zones d'ombre** qui menacent de porter un coup fatal à la représentation des arrondissements et donc, *in fine*, des Parisiens.



Les pouvoirs des maires d'arrondissement à Paris

Le mouvement de **territorialisation de l'action publique parisienne**, voulu par Anne Hidalgo et initié en 2021 avec le Pacte parisien de proximité, a permis d'étendre les pouvoirs des mairies d'arrondissement afin de **répondre efficacement à la réalité plurielle du territoire.** Propreté, sécurité, vie citoyenne et associative : autant de domaines sur lesquels chaque maire d'arrondissement peut aujourd'hui influencer afin de répondre aux attentes de ses administrés.



Lancé en **février dernier**, **l'acte 2 de cette territorialisation** vise à renforcer encore davantage leurs prérogatives pour tout ce qui a trait à **l'entretien de l'espace public, à l'urgence sociale, à la planification des investissements et à l'attribution des subventions** accordées par la Ville de Paris. C'est dans ce cadre qu'a été créé **un Fonds d'Animation Locale Solidarités**, d'un montant total de 800 000 €, afin de permettre un **meilleur pilotage de l'action sociale menée dans chaque arrondissement.**



La démocratie locale menacée

Ce projet de réforme, élaboré **sans aucune forme de débat ni aucune concertation** des habitants et des élus locaux concernés, **n'aurait que peu d'impacts sur le résultat des élections.** Ainsi, comme en atteste un article publié en janvier 2024 par le quotidien *Le Monde*, **une telle modification du scrutin n'aurait rien changé** à Paris, Lyon ou Marseille lors des dernières élections municipales de 2020.

En revanche, cette réforme, si elle est adoptée, aurait des **conséquences très concrètes sur le quotidien des Parisiens** puisqu'elle permettrait qu'un maire d'arrondissement ne siège pas au Conseil de Paris et **recentraliserait les pouvoirs politiques et administratifs**, à rebours de la réalité du territoire et des attentes des habitants, qui se verraient privés de **l'échelon de proximité essentiel que constitue leur mairie d'arrondissement.**

Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 9 avril dernier, le texte est actuellement examiné par le Sénat, seule instance à avoir consulté les maires d'arrondissement sur le sujet. **Verdict attendu prochainement.**



La meilleure baguette de Paris se déguste dans le 10^e !

Le 27 mars dernier, **Mickaël Reydellet**, artisan-boulangier de la **boulangerie « La Parisienne »**, située **12 rue du Faubourg-Poissonnière** dans le 10^e, a remporté la 32^e édition du Grand Prix de la Baguette de la Ville de Paris avec une note de 17,5/20 !

Ce prix lui a été remis officiellement par Anne Hidalgo, Maire de Paris, à l'occasion de la traditionnelle Fête du Pain organisée sur le parvis de Notre-Dame. Déjà lauréat en 2016, Mickaël Reydellet devient aujourd'hui le **fournisseur officiel de l'Élysée** jusqu'à l'année prochaine et remporte 4 000 €. Une consécration de plus pour cet artisan de talent, quelques mois seulement après avoir décroché le **Prix de la meilleure pâtisserie**. Toutes nos félicitations à lui et à l'ensemble de son équipe !



Le Testeur de commerce souffle sa 10^e bougie !

Lancé en 2015 par la société d'économie mixte Paris Commerces, aujourd'hui présidée par la Maire du 10^e Alexandra Cordebar, le Testeur de commerce, installé rue du Château d'Eau, s'est imposé comme **un levier-clé pour le dynamisme du commerce indépendant** dans la capitale. Son objectif : permettre aux entrepreneurs de **tester leur concept en conditions réelles**, sans les contraintes financières d'un bail commercial traditionnel.

Pour célébrer les **10 ans de ce programme innovant**, qui a déjà permis de soutenir une centaine de projets, un concours a été lancé avec à la clé la possibilité, pour un entrepreneur, de tester gratuitement son concept dans la boutique éphémère du 10^e. La **lauréate, Camille Lefer, fondatrice d'Aerea Studio**, s'est ainsi installée à deux pas de la mairie entre le 31 mars et le 14 avril pour présenter son projet, qui réinvente les objets du quotidien à travers **l'impression 3D et le design sculptural**.

« Participer au Testeur de commerce a été **une opportunité précieuse**, souligne-t-elle. Cela m'a permis de présenter mes créations aux clients, d'observer leurs réactions, de recueillir des retours constructifs et de faire de très bonnes rencontres. [...] Cette expérience a renforcé ma conviction que le design écoresponsable a sa place dans le quotidien des gens. » Toutes ses créations, **labellisées « Fabriqué à Paris »**, sont en effet élaborées à partir de matériaux biosourcés. Une chose est sûre : ce n'est que le début pour la créatrice, bien décidée à faire rayonner sa marque au-delà de la rue du Château d'Eau et du 10^e !

Plongez dans les « Couloirs de ma ville »

Jusqu'au 25 juin, les grilles du jardin Villemin-Mahsa Jina Amini accueillent l'exposition de **Christine Boulanger, qui met en lumière les agents de la propreté de la Ville de Paris**. À travers 15 portraits, la dessinatrice, fondatrice de l'association « Visages d'en faces », nous raconte l'histoire de celles et ceux qui veillent à la bonne tenue des rues de Paris. Son objectif : **rendre visibles des métiers invisibilisés**, et inviter à reconsidérer ces agents si pré-



cieux que l'on croise au quotidien sans vraiment les regarder. Riche d'anecdotes, cette exposition nous révèle **une mosaïque d'identités et de parcours de vie** loin des idées reçues.

À découvrir jusqu'au 25 juin sur les grilles du jardin Villemin-Mahsa Jina Amini (quai de Valmy) !



Radio Paradis : la webradio qui donne la parole à celles et ceux qui font le 10^e

Créée en 2022, Radio Paradis est une **radio de quartier** implantée dans le 10^e qui rassemble tous les mois acteurs locaux et artistes dans son **studio de la Grange-aux-Belles** afin de mettre en lumière les univers singuliers

de chacun et les **enjeux sociaux propres à notre arrondissement**. Les contenus sont produits directement par la communauté, avec une volonté commune de résister, par tous les moyens possibles, à l'individualisme qui tend à gagner du terrain dans les espaces urbains.



infos+ Pour en savoir plus et découvrir celles et ceux qui font bouger le 10^e, rendez-vous sur radioparadis.liv

Embarquement immédiat pour un été sportif et culturel dans le 10^e

Paris Plages invite le Brésil à prendre ses quartiers sur le canal Saint-Martin



Héritage des Jeux de Paris 2024 : **Paris Plages revient cet été pour une 2^e saison sur le canal Saint-Martin, dès le 5 juillet prochain !** Pour la première fois de son histoire, cette édition 2025 s'inscrit sous la labellisation d'une **saison croisée France-Brésil**, orchestrée par Emilio Kalil pour célébrer 200 ans d'amitié entre nos deux pays. Pour la première fois aussi, **Paris Plages aura cette année un parrain, le footballeur brésilien Rai.** Engagé auprès des jeunes Brésiliens défavorisés, il a créé en 1998 la **fondation Gol de Lettra**, qui œuvre à l'insertion par l'éducation, la culture et le sport et qui a été reconnue comme un modèle d'aide à l'enfant par l'UNESCO. Le partenariat inédit passé par la Ville de Paris permettra à 16 jeunes de venir découvrir les animations estivales de la capitale avec leurs éducateurs. Le coup d'envoi de cette saison exceptionnelle, riche d'animations en tout genre (projections, DJ sets, expositions, dégustations...) sera donné **le 5 juillet avec une grande déambulation musicale dans Paris et un bal arrangé aux couleurs du Brésil !**

Sur le canal Saint-Martin, à l'image des installations proposées l'an dernier, vous pourrez vous la couler douce grâce aux **aménagements de loisirs déployés** pour l'occasion (transats, bancs XXL, parasols et glacier artisanal). **Préparez la crème solaire : la plage s'invite directement sous vos fenêtres !**

Deux fois plus de baignades dans le canal !



Souhait exaucé pour celles et ceux, nombreux, qui nous demandaient depuis plusieurs années d'étendre les créneaux de baignade dans le canal Saint-Martin ! Jusqu'ici organisées à raison d'une séance hebdomadaire, les baignades seront désormais ouvertes **deux fois par semaine, du 6 juillet au 7 septembre 2025 :**

- le mercredi de 12h à 15h30
- le dimanche de 13h à 17h.

Ces baignades se dérouleront sous la **surveillance de maîtres-nageurs sauveteurs**, et des contrôles seront réalisés chaque semaine par les équipes de la Ville de Paris, en lien avec Eau de Paris et l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, afin de s'assurer de la qualité de l'eau. Rendez-vous tout l'été devant le **Centre Paris Anim' Jemmapes, au 116 quai de Jemmapes**, pour vous jeter à l'eau !

infos+ L'été s'annonce beau dans le 10^e ! Pour découvrir le détail de la programmation à travers l'arrondissement, rendez-vous prochainement sur mairie10.paris.fr ou suivez-nous sur les réseaux sociaux.



La fête s'invite dans nos quartiers

Pour renouer avec l'atmosphère festive qui a fait vibrer les habitants l'été dernier, la Mairie du 10^e proposera, dans le cadre du nouveau dispositif « **Paris en Seine** », une **programmation entièrement gratuite** pour permettre aux jeunes et aux familles, dans tout l'arrondissement, de profiter pleinement de la saison estivale !

PLACE DU BUISSON SAINT-LOUIS

La maison de quartier **Aires 10** prendra ses quartiers sur la place du Buisson Saint-Louis, entièrement réaménagée et végétalisée, **tous les lundis, mercredis et vendredis du mois de juillet.** Au programme : jardin d'enfants pour les 0-6 ans, grands jeux en bois, jeux de plateau, transats et lieu de détente pour les adultes. **L'association Dena'ba**, créée par des mères du quartier pour renforcer le lien social entre jeunes et moins jeunes, prendra ensuite le relais tout le mois d'août, et plusieurs **animations sportives et culturelles** viendront compléter la programmation. Enfin, tous les mercredis soir de juillet et d'août, la place du Buisson Saint-Louis accueillera un **espace éphémère où se restaurer et assister à un débat ou un concert.**

LA GRANGE-AUX-BELLES

Face au succès rencontré l'an dernier par le site de festivités du 10^e, le **terrain d'éducation physique Agnes Tirop** s'ouvrira à nouveau tout l'été aux habitants pour proposer de nombreuses **animations sportives et culturelles** (théâtre, lectures, danse...). En juillet, l'Espace de vie sociale La Grange organisera des **repas partagés en plein air** pour sensibiliser le public autour d'une alimentation durable, locale et accessible. Quant au **bassin-école de la Grange-aux-Belles, il sera de nouveau ouvert tout l'été** et accueillera gratuitement enfants et familles, afin de favoriser l'apprentissage de la natation pour toutes et tous.

PLACE JAN KARSKI

Le CRL10 vous donne rendez-vous tout l'été autour de la Ludomouv' pour profiter **d'animations axées sur la transition écologique et la culture scientifique**, ainsi que de cours de remise en forme et de nombreuses **activités culturelles** (street art, bibliothèques hors les murs...).

Toute la programmation est à retrouver sur : paris.fr/parisenseine.

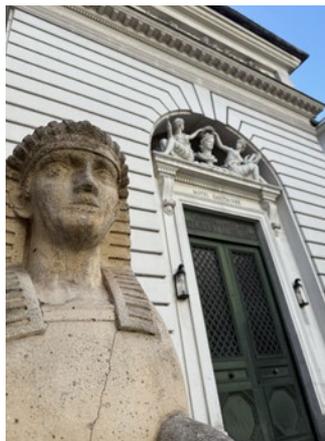
Le conservatoire Hector Berlioz : quand l'excellence se met au diapason de la transmission et du renouveau

Lieu dédié à la **pluralité des arts**, le conservatoire municipal Hector Berlioz constitue, en plein cœur du 10^e, une **présence culturelle exigeante, ouverte à tous et profondément enracinée** dans son territoire. Depuis 1981, il déploie son activité dans un lieu chargé d'histoire : **l'Hôtel Gouthière**, édifié en 1780, dont la façade sur cour et plusieurs pièces classées témoignent d'un patrimoine architectural d'exception. Chaque année, cet établissement public géré par la Ville de Paris accueille plus de **1 500 élèves**, accompagnés par une équipe de 150 enseignants. Des **cours de musique, de danse et de théâtre** y sont dispensés à tous les niveaux de pratique, qu'il s'agisse de découvrir, de se perfectionner ou de se professionnaliser.

Au-delà de ses missions d'enseignement, le conservatoire Hector Berlioz participe activement à la **vie culturelle et sociale du 10^e**. En intervenant toutes les semaines dans les 20 écoles élémentaires de l'arrondissement, pour permettre à chacun de s'éveiller dès le plus jeune âge au monde de la musique et de la danse, et en développant de nombreux projets hors les murs, il permet de **faire rayonner la culture dans le 10^e** en s'adressant à tous les publics, y

compris ceux qui en sont les plus éloignés. S'inscrivant dans le réseau des 17 conservatoires parisiens et le maillage culturel unique de la capitale, il incarne cette **politique de proximité** que défend la majorité municipale pour donner accès à une **offre culturelle diversifiée et ouverte sur le monde**, à moins de 15 minutes de chez soi.

Fidèle à sa **vocation de service public**, le conservatoire municipal Hector Berlioz, sous l'impulsion de son nouveau directeur, est aujourd'hui résolument tourné vers l'avenir pour être **toujours plus créatif, plus inventif, au diapason de notre époque**.



Nicolas Deshoulières, maestro passionné et connecté

Arrivé à la direction en mars dernier, Nicolas Deshoulières entend bien faire souffler **un vent nouveau sur l'institution de la rue Pierre Bullet** !

Après avoir dirigé le conservatoire du 8^e arrondissement pendant cinq ans, et piloté le projet Bizet 2025 de la Ville de Paris, c'est avec enthousiasme et des idées plein la tête qu'il succède à Carmen Lessard-Lejeune, partie à la retraite.

Aussi à l'aise devant un piano qu'avec les technologies dernier cri, il souhaite **ouvrir toujours plus grand les portes du conservatoire** et offrir à ses élèves des enseignements de qualité accordés à la modernité. **Mise en lumière des compositrices et des musiques du monde**, création d'un **festival emblématique** : autant de projets à l'étude pour enrichir la formation artistique des jeunes et refléter la diversité de notre société.

« Je souhaite inscrire le conservatoire du 10^e dans une dynamique d'innovation, confie-t-il, avec un pôle dédié aux arts numériques et à l'intelligence artificielle, et des ateliers mêlant musique, danse, théâtre et technologies immersives. Ce territoire, riche de sa diversité et de sa vitalité culturelle, représente un véritable défi en matière d'accès à l'enseignement artistique spécialisé. »



« Midi en musique » : les déjeuners musicaux du 10^e

En ce mois de juin, la Mairie du 10^e est heureuse de s'associer au conservatoire Hector Berlioz pour lancer « Midi en musique », un **nouveau rendez-vous mensuel** de concerts organisés **à l'heure du déjeuner dans son emblématique Salle des mariages**, tout au long de l'année scolaire.

Pensé comme une **respiration artistique, gratuite et ouverte à tous**, ce cycle mettra à l'honneur les élèves issus des classes d'instrument, de chant, de musique de chambre et de pratiques collectives. Les programmes, élaborés par les enseignants, témoigneront de la richesse des parcours et de la diversité des esthétiques : formations instrumentales, solistes, ensembles vocaux ou lyriques se succéderont ainsi au fil des mois afin de **mettre en lumière les artistes de demain**.



infos+ Le coup d'envoi de ce nouveau partenariat sera donné en Mairie du 10^e le **mercredi 11 juin 2025 à 13h**, avec une première représentation qui vous offrira un avant-goût prometteur de la belle saison musicale à venir !

Prix Photo Sociale : quand la photographie donne un visage à la précarité en France

Créé en 2020, le Prix Photo Sociale vise à sensibiliser le public aux enjeux sociaux de notre temps à travers le regard de **photographes engagés**, témoins des réalités vécues par les plus vulnérables, alors que **la pauvreté touche aujourd'hui 9 millions de personnes en France**.

Derrière ces chiffres se dessinent des visages humains, qu'on préfère trop souvent ignorer. Face à l'indifférence née de l'habitude, le Prix Photo Sociale cherche à **raviver les consciences** en donnant corps et voix à celles et ceux que l'on croise au quotidien sans les voir. C'est ce qu'a

accompli **Marion Gronier**, lauréate de cette édition 2025, avec sa bouleversante série « **Quelque chose comme une araignée** », qui s'aventure dans l'univers labyrinthique de la santé mentale.

Son travail est à découvrir **dans le hall de la Mairie du 10^e du 28 mai au 25 juin**, au côté des œuvres des deux autres finalistes : **Céline Villegas et Morgan Fache**. Ensemble, ils nous offrent une exposition saisissante et nécessaire pour **ouvrir les yeux sur l'urgence sociale** en France et le besoin d'agir pour accompagner les plus fragiles.



Parcours Mémoire.elles : une balade contée pour marcher sur les traces des femmes combattantes du 10^e

Lancés en mars 2025 à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, les « Parcours Mémoire.elles » proposent **17 itinéraires thématiques** à travers la capitale sur les traces de quelque 200 personnalités féminines honorées par la Ville de Paris.

Dans le 10^e, le parcours imaginé invite à plonger plus particulièrement dans le destin d'une dizaine de résistantes et activistes. De **Madeline Tribolati à Juliette Dodu, de Marie Moinon à Françoise Seligmann** : autant de femmes d'exception que nos rues et jardins mettent en lumière pour célébrer leur engagement et leurs combats.

Pour inaugurer ce « Parcours des combattantes du 10^e », Histoire et Vies du 10^e vous donne rendez-vous le **dimanche 15 juin à 10h au départ du square Alban Satragne** pour une balade contée, animée par Marie-Ange Daguillon avec la participation des comédiennes Lara Bouvet et Cécile Lasserre de la compagnie Chair et Tendre.



infos+ Réservation gratuite en écrivant à mairie10@paris.fr ou en flashant ce QR code !



Le canal Saint-Martin immortalise les plus grandes de nos comédiennes

En 2022, les élus du 10^e ont émis le souhait de **baptiser les neuf ponts et passerelles du canal Saint-Martin**, qui n'étaient jusqu'alors désignés que par le nom des rues qui y mènent. Afin de célébrer la richesse de l'histoire théâtrale de l'arrondissement et la cinégenie du canal Saint-Martin, immortalisé dans nombre de films, il a été décidé de leur attribuer des noms de comédiennes. Une belle manière de **célébrer les plus grandes des actrices françaises tout en rendant aux femmes la place qui est la leur** à travers la féminisation de l'espace public.

D'Arletty à Maria Casarès, de Michèle Morgan à Bernadette Lafont : autant d'icônes inoubliables, qui nous invitent à traverser le temps et l'Histoire en passant d'une berge à l'autre. **La 9^e et dernière dénomination sera révélée en juillet**, après le vote de la délibération par le Conseil de Paris. Suspense...





Tribunes *politiques*

Groupe « Paris en Commun - Socialiste, écologiste et progressiste »

À moins d'un an de la prochaine échéance électorale pour notre ville, nous assistons à une volonté manifeste de tripotage électoral de la part de celles et ceux qui pensent ainsi pouvoir remporter le scrutin de mars prochain.

Comme partout ailleurs sur le territoire national, la Maire de Paris a été élue par le conseil municipal, le Conseil de Paris. La spécificité parisienne est l'existence d'arrondissements, existence qui s'explique par la taille de notre ville. Depuis la fin du XIX^e siècle, le Conseil de Paris a toujours été élu par quartier, secteur ou arrondissement, bien avant même qu'il n'y ait de maires d'arrondissement ni de Maire de Paris. Laisser penser le contraire est mensonger.

La conséquence directe de la modification de la loi Paris-Lyon-Marseille aujourd'hui présentée devant le Parlement est simple : l'effacement des arrondissements, l'échelon de proximité le plus directe. L'effacement du rôle de votre maire d'arrondissement, qui est au quotidien à votre écoute et mobilisée aux côtés des habitantes et des habitants du 10^e arrondissement.

Au Sénat, nous savons que Rémi Féraud défendra Paris mais avant tout défendra les Parisiennes et les Parisiens en s'opposant sans relâche à cette loi.

Comme nous le faisons depuis maintenant cinq ans, vous pouvez compter sur l'engagement des élu-e-s de groupe Paris en commun au service des habitant-e-s du 10^e arrondissement. Nous sommes déterminé-e-s à défendre notre arrondissement face aux volontés de recentraliser tout pouvoir municipal loin des citoyen-ne-s.

Paul Simondon, Éric Algrain,
Raphaël Bonnier, Enora Breton,
Kim Chiusano, Alexandra Cordebard,
Awa Diaby, Rémi Féraud,
Pauline Joubert, Philomène Juillet et
Dominique Versini

Groupe PCF

Nous avons besoin de nouveaux lieux de réduction des risques !

Ian Brossat et Raphaëlle Primet, co-présidents du groupe Communistes et Citoyens à l'Hôtel de Ville, sont venus visiter le 5 mai 2025 la salle de consommation du 10^e arrondissement.

Nous sommes fiers que le premier à avoir porté l'idée d'un tel lieu à Paris soit Alain Lhostis, élu PCF du 10^e de 1973 à 2014. Nous sommes aussi fiers de participer à une majorité municipale, avec Rémi Féraud puis Alexandra Cordebard, qui a toujours défendu cette salle. Depuis 2016, ce lieu de réduction des risques a fait ses preuves. Prendre en charge celles et ceux qui en ont le plus besoin est la raison pour laquelle nous faisons de la politique.

Aujourd'hui, la salle est menacée : sans le vote d'une loi avant le 31 décembre 2025, elle fermerait ses portes. Pour celles et ceux qui ont connu le quartier avant 2016, il ne peut être question de revenir en arrière, avec des consommations qui se font sur l'espace public ou dans les halls d'immeuble. Nous le demandons au gouvernement : permettez aux deux salles qui existent en France de rester ouvertes.

Pour améliorer la tranquillité publique, nous avons également besoin d'autres lieux de réduction des risques, à Paris et dans toute la France. Les élu-e-s PCF du 10^e portent également depuis longtemps l'idée d'étendre les horaires de la salle pour éviter que les consommateurs stagnent devant, ou encore celle d'un lieu d'hébergement à proximité.

Pour aider celles et ceux qui sont le plus en difficulté, certains choisissent de détourner le regard et de ne pas s'en occuper. Nous faisons le choix, hier avec Alain Lhostis, aujourd'hui avec Ian Brossat, de nous attaquer au problème et d'agir, sans grand discours mais concrètement, en demandant au gouvernement de pérenniser la salle existante, d'en ouvrir d'autres...

Élie Jousselein, Philippe Guttermann
et Laurence Patrice

Groupe « Les écologistes pour Paris 10^e »

La démocratie à Paris mérite mieux que les manœuvres actuelles !

La révision annoncée de la loi PLM (Paris-Lyon-Marseille) concernant l'élection du Conseil de Paris est un très mauvais coup porté à notre démocratie locale. Sous prétexte d'efficacité et de simplification, cette réforme menace en réalité la juste représentation des habitantes et habitants de notre ville.

Le groupe écologiste dénonce une démarche opaque, qui s'engage sans véritable débat public et citoyen. La réforme projetée semble viser avant tout à renforcer des logiques partisans et des intérêts politiques. Une réflexion en faveur d'une démocratie participative et d'une réelle proximité avec les habitantes et habitants demanderait au contraire une concertation portant à la fois sur le mode de scrutin, et les compétences et moyens des arrondissements, de la Ville et de la Métropole. Cette réflexion ne peut être menée avec sincérité à moins d'un an de l'échéance électorale.

Paris a besoin d'élue-s au plus proche du terrain, capables de porter les aspirations quotidiennes, d'assurer une meilleure écoute des besoins locaux et de dynamiser la participation active des habitantes et habitants à la prise de décision.

L'enjeu est crucial : voulons-nous d'un Paris où les décisions viennent d'en haut, ou bien une ville où la démocratie est vivante, ouverte, plurielle et profondément ancrée dans la proximité ?

Face à cette tentative de régression démocratique, notre groupe reste mobilisé pour défendre la capacité d'agir des arrondissements, dans une proximité directe avec les habitantes et habitants.

Sylvain Raifaud,
Ulf Clerwall, Isabelle Dumoulin,
Sylvie Scherer, Léa Vasa et
Thomas Watanabe-Vermorel

Opposition - Groupe Indépendants
& Progressistes – Horizons

Réforme de la loi PLM : stop aux fausses informations

Récemment, la Maire du 10^e a adressé aux habitants un courrier alarmiste sur la réforme du mode de scrutin des municipales à Paris, qu'elle présente comme une menace pour les arrondissements. Cette lecture est trompeuse : la réforme ne supprime pas les mairies d'arrondissement, ne recentralise rien, et ne menace aucun service public de proximité. Elle vise à clarifier et rendre plus juste notre démocratie locale.

Aujourd'hui, les Parisiens votent pour une liste unique par arrondissement, qui désigne à la fois les conseillers d'arrondissement et les conseillers de Paris. Le Maire de Paris est ensuite élu par ces derniers. Ce système, peu lisible, permet potentiellement au Maire de Paris d'être élu sans la majorité des voix des Parisiens et crée une inégalité entre électeurs : selon votre arrondissement, votre voix n'a pas le même poids. C'est un problème démocratique majeur.

Cela favorise également des logiques d'appareil : un élu peut ainsi devenir Maire d'arrondissement sans bilan local, porté uniquement par la dynamique d'une tête de liste parisienne. C'est une source de confusion et de désresponsabilisation des élus qui limite le renouvellement et alimente la méfiance des citoyens envers leurs représentants.

La réforme propose une solution simple : deux bulletins le jour du vote, un pour le Maire d'arrondissement, un pour le Maire de Paris. Cela change tout ! Chacun serait élu sur sa personnalité, sa liste et son projet.

Je souhaite enfin qu'à terme, les mairies d'arrondissement disposent de plus de pouvoirs sur les sujets du quotidien (écoles, propreté, voirie), et que la Ville se concentre sur les grands enjeux métropolitains (logement, climat, mobilités).

Alors que la réforme est en débat au Parlement, j'en appelle à un échange constructif, sans caricature ni désinformation. Paris mérite mieux.

Bertil Fort



LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil d'arrondissement est l'organe consultatif et décisionnel majeur de l'arrondissement. C'est un lieu d'information et de débat démocratique pour les différentes composantes politiques, ainsi qu'un relais entre la population de l'arrondissement et le Conseil de Paris. Dans le 10^e, il est composé de 21 élu-e-s, dont 7 siègent également au Conseil de Paris (dont la Maire d'arrondissement).

Les séances se tiennent selon un calendrier précis qui dépend des réunions du Conseil de Paris, afin que les élu-e-s d'arrondissement émettent un avis sur les projets de délibération qui y seront examinés. On peut notamment débattre :

- du montant des subventions attribuées aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses habitants
- des questions d'urbanisme, de nos parcs et de nos jardins
- du fonctionnement et de la gestion de tous les équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases...).

Au Conseil d'arrondissement, on peut également émettre un vœu. Il s'agit d'apporter une précision ou un avis sur un projet qui sera présenté au Conseil de Paris, d'en proposer un, ou encore de poser une question à la Maire de Paris.

Enfin, le Conseil d'arrondissement est l'occasion pour les citoyen-ne-s de prendre la parole et d'échanger avec leur équipe municipale. Organisé avant chaque séance, le « pré-conseil » permet ainsi à chacun-e de donner son avis sur un point précis ou de formuler des questions sur tous les sujets qui concernent l'arrondissement. Ces questions ou propositions doivent être portées à la connaissance des membres du Conseil au moins quatre jours francs avant la séance au cours de laquelle elles sont exposées.

Les séances du conseil sont publiques et retransmises en direct sur Internet via le site www.mairie10.paris.fr. Les comptes rendus sont quant à eux consultables, en ligne et en mairie, dès leur approbation par le conseil suivant.

PROCHAINES SÉANCES

■ Prochain conseil d'arrondissement :

- Mardi 17 juin 2025 à 18h30

■ Prochains conseils de Paris :

- Du mardi 1^{er} au vendredi 4 juillet 2025

CONTACTER LES ÉLU-E-S DU 10^e

Une question, une doléance ? Vous pouvez contacter les élu-e-s du 10^e par courriel (prenom.nom@paris.fr) ou prendre attache avec le secrétariat du cabinet de la Maire au 01 53 72 10 00.

RENCONTRER LES ÉLU-E-S DU 10^e

Tout au long de l'année, la Maire et l'équipe municipale du 10^e viennent à votre rencontre, à travers l'arrondissement, pour échanger avec vous sur la vie de votre quartier. Pour connaître les prochaines dates, rendez-vous sur mairie10.paris.fr.

JEANNINE CHRISTOPHE, HISTOIRES D'UNE VIE

En janvier dernier, Jeannine Christophe, fondatrice et longtemps présidente d'Histoire et Vies du 10^e, s'est éteinte. Elle venait d'avoir quatre-vingt-douze ans. Presque la traversée d'un siècle. Une vie orientée vers l'histoire et l'archéologie, de l'Est parisien au Proche-Orient.

Lorsque Jeannine Glaymann naît le 7 janvier 1933 dans le 20^e, la crise sévit en Europe. Le 30 janvier, Hitler arrive au pouvoir en Allemagne ; le 31 janvier se forme en France le premier gouvernement Daladier, renversé au bout de quelques mois. On se distrait au Grand Rex, le premier cinéma « atmosphérique » français inauguré fin 1932. À deux ans, Jeannine change d'atmosphère. Elle va grandir à Beyrouth, capitale du « Grand Liban » sous mandat français. Dans ce pays plutôt épargné par la Seconde Guerre mondiale, elle connaît une enfance heureuse, tout en rêvant du Paris conté par sa famille maternelle, ancrée dans le 10^e. Sa grand-mère couturière habitait à deux pas de la mairie, dans ce faubourg-Saint-Martin alors célèbre quartier de la chanson.

Jeannine commence des études d'histoire et d'archéologie au Liban, puis réalise son rêve en venant les poursuivre à la Sorbonne. Elle rencontre son époux Jacques Christophe (1925-2003) à l'Institut Français d'Archéologie de Beyrouth et rejoint Paris. Jeannine Christophe devient ingénieur de recherche au CNRS dans l'équipe de l'archéologue Henri Stern, un des fondateurs de l'Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique (AIEMA). Elle édite le Bulletin d'information de cette association, organise des colloques, publie en 1967 *Le Code pour les mosaïques romaines* et collabore à des ouvrages collectifs tels que

Le Décor géométrique de la mosaïque romaine TI et II (1985).

À la fin de sa carrière d'archéologue, Jeannine Christophe choisit de s'installer avec son mari boulevard de la Villette dans le 10^e de son aïeule. Une autre mosaïque, sociale et culturelle, lui permet d'approfondir son intérêt pour l'histoire sociale. Elle se met à collectionner avec passion les cartes postales anciennes du 10^e, qu'elle expose en 1996 pour le centenaire de la mairie. À partir de 1995, elle rédige des sujets historiques pour *La Gazette du Canal*, puis fonde en 1999 la société historique Histoire et Vies du 10^e, qui promeut, comme son nom l'indique, une histoire vivante de l'arrondissement. Présidente pendant quinze ans, puis présidente d'honneur très investie jusqu'à son décès, toujours passionnée et inspirante, elle met ses talents d'animatrice au service de l'association. Comme au CNRS, elle rédige des articles, édite un bulletin, stimule une équipe, communique avec talent, rassemble chaleureusement les adhérents.

L'activité de l'association débute en 2000 par une grande exposition dans la mairie : *La Mémoire du 10^e par l'image*. D'autres temps forts suivent comme, en 2010, l'exposition *Une traversée historique du 10^e*. Sous l'impulsion de Jeannine, Histoire et Vies du 10^e noue des partenariats avec d'autres structures, participant notamment



Jeannine Christophe en 2015

aux saisons du collectif Ensemble nous sommes le 10^e.

Jeannine Christophe milite ardemment pour la sauvegarde du patrimoine du 10^e et la diffusion de son histoire : « Un moyen d'agir pour que la mémoire du 10^e arrondissement ne tombe jamais dans l'oubli, une façon aussi d'écrire l'avenir », affirmait-elle dans le *Journal du village Saint-Martin* en mai 2019. L'association s'est ainsi impliquée dans de nombreux combats, dont la restauration du couvent des Récollets, la préservation du cinéma Louxor et la reconnaissance d'oubliées de l'Histoire, telles que la résistante Marie Moinon, dont le nom a rejoint celui de son mari sur la plaque d'une rue.

Jeannine Christophe, passeuse de la mémoire de l'arrondissement, a créé, construit, et incarné Histoire et Vies du 10^e. À nous de poursuivre ce qu'elle a initié.

Marie-Ange Daguillon
Présidente d'Histoire & Vies du 10^e

infos+ Envie d'en apprendre davantage ? Rendez-vous sur le site d'Histoire & Vies du 10^e : hv10.org



La Mairie du 10^e célèbre la mémoire de Jeannine Christophe

Un hommage public sera rendu à Jeannine Christophe en Mairie du 10^e
le vendredi 19 septembre 2025 à 18h30 en présence d'Alexandra Cordebar, maire du 10^e, et de Rémi Féraud, sénateur de Paris.

À cette occasion, en accord avec la famille, une plaque sera dévoilée pour donner son nom à une salle de la mairie.